### Le maire du 19<sup>ème</sup> siècle remplit des tableaux.

## Le cantonnement des troupes.

De tous temps, les armées ont vécu sur les populations civiles. Par exemple, quand le 19 avril 1654 Louis XIV passe une nuit au village, les soldats s'installent chez les particuliers et les dépouillent de leurs bestiaux, et de toutes leurs provisions.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, il ne s'agit plus de pillage mais surtout de cantonnement<sup>(1)</sup> de troupes de passage.

Ainsi le 8 octobre 1844, la maire de Cannes reçoit-il un courrier de son collègue de Montereau, écrit dans un français ampoulé et avec une écriture relativement fantaisiste. Il s'agit de loger 50 hussards et 50 chevaux.

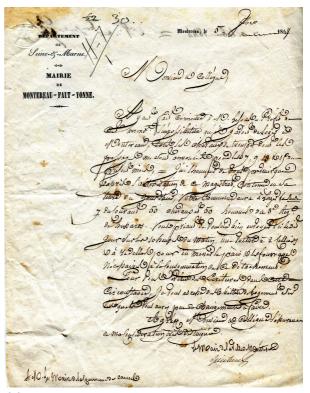
Les sollicitations sont régulières (14 en 20 ans). Il s'agit souvent de troupes (de 30 à 150 hommes) allant de Paris à Mailly-le-Camp (Aube) pour des manœuvres.

Les demandes s'accompagnent souvent de réquisitions de moyens de subsistance<sup>(2)</sup>. En

1905 la demande de cantonnement de 111 soldats s'accompagne de la demande de fourniture de 65 kg de pain, 33 kg de viande, 450 kg d'avoine et 420 kg de foin.

Le maire, prévenu quelques jours avant l'arrivée des militaires, émet alors des billets de logement qui permettent aux cannois de se faire défrayer.

Il n'improvise pas. Il a des listes-types d'hébergeurs potentiels, négociées avec chacun d'eux. De ce fait ce sont toujours les mêmes personnes qui accueillent des soldats, en premier lieu les fermiers.





#### Le traumatisme de la guerre de 1870.

Le 28 juillet 1870, Napoléon III écrit : "Tout n'est que désordre, incohérence, retards, disputes et confusion". L'intendance est déficiente, l'état-major n'a pas de cartes de la région et ignore les positions de l'ennemi.

Le 2 septembre 1870, une grande partie de l'armée capitule à Sedan, pourtant la plus grande citadelle d'Europe. L'empereur est fait prisonnier. La guerre se termine le 29 janvier 1871. Le 18 mai 1871, le traité de Francfort attribue l'Alsace et une partie de la Lorraine à l'Allemagne. En 1873, la France termine le paiement de lourds dommages de guerre. Le 16 septembre 1873, le dernier soldat allemand quitte Verdun.

<sup>1</sup> Les textes précisent : Le cantonnement est une opération transitoire. On ne s'inquiète, dans ce cas, que d'abriter le mieux possible hommes et chevaux, et d'utiliser les locaux quels qu'ils soient. Tel hangar, telle grange qui ne présenterait pas, pour le logement des conditions suffisantes de bien-être, peut être parfaitement approprié à un cantonnement.

Pour faire simple, le logement est organisé, le cantonnement est improvisé.

<sup>2</sup> Les textes précisent que les produits réquisitionnés sont payés ensuite par l'intendance militaire à un juste prix.

Dès que la situation française commence à se stabiliser après de longs soubresauts politiques<sup>(3)</sup>, la préparation de la revanche est l'un des objectifs fédérateurs de la 3ème République.

Forts de l'enseignement de 1870, l'état et l'armée veulent identifier et organiser les ressources de la nation. Les communes vont être mises à contribution, remplissant tableau sur tableau.

### A partir de 1874 : recensement des ressources de cantonnement.

Dès lors, chaque commune doit fournir un tableau relatif aux possibilités de logement (nombres d'habitants, de maisons, de chambres et de lits pour des officiers, pour des hommes de troupe, de place dans les écuries et les granges pour les chevaux et les voitures). Un second tableau permet de recenser les possibilités de cantonnement.

A Cannes-Ecluse, en 1878, pour le logement, le maire indique : 668 habitants, 164 maisons, 33 chambres et 43 lits pour des officiers, 31 lits pour des hommes de troupes et 90 places pour des chevaux dans les écuries. Pour le cantonnement, il indique la possibilité d'accueillir 2 274 soldats<sup>(4)</sup>.

En 1884, la population a légèrement baissé (652 habitants), quelques chambres se sont libérées (46) et on pourrait accueillir 260 chevaux. Pour le cantonnement, on arrive à 3 104 soldats<sup>(5)</sup>.

Un tel accroissement correspond probablement à une demande accrue de l'armée.

# A partir de 1875 : recensement des "ressources en denrées et moyens de production".

Le 4 août 1875, une circulaire préfectorale entièrement manuscrite mobilise les maires.

Il vient d'être introduit dans le dervice de l'Intendance militaire une mesure appliquée depuis longtemps déjà par d'autres puissances, et qui consiste à constater periodiquement les ressources du lerritoire dusceptibles d'être utilisées dans des éventualités déterminées.

Conformément aux instructions ministérielles, les éléments de ce travail seront fournis par po. Mo. les Maires tous les trois mois en ce qui concerne les subsistances, et une fois par an en ce qui touche les moyens de production.

J'ai l'honneur Monsieur le Maire de vous adrefser deux cadres preparés à cet effet.

Tous les trois mois, il faut fournir des tableaux comportant pas moins de 38 valeurs, tels que ressources en froment, en seigle, en maïs (en grains et en farine), nombres de vaches, de veaux, de moutons, de porcs, réserves de lard, de sel, de sucre, de café, de pommes de terre, de légumes, de fourrage, de paille, de moyens de chauffage, ... Bizarrement les chevaux ne sont pas recensés.

C'est un très gros travail qui doit mobiliser un agent communal à plein temps, car il faut chaque trimestre faire la tournée des quelque 165 maisons pour collecter les informations. Sur la période 1875 – 1990, la commune compte en moyenne 150 vaches et 750 moutons. On cultive surtout du fourrage pour les animaux et du blé. On se chauffe au bois (fagots et buches).

Après la défaite de 1871, les royalistes ont longtemps pensé pouvoir rétablir un roi à la tête de la France. La pérennité de la république n'est vraiment acquise qu'en 1877 quand le président Mac Mahon, royaliste, doit céder face aux républicains conduits par Gambetta.

<sup>4</sup> Plus de trois fois la population de la commune.

<sup>5</sup> Presque cinq fois la population de la commune.

### La France légifère ...

L'état essaie de mettre de l'ordre dans les pratiques.

La loi du 2 juillet 1877 précise les modalités des réquisitions militaires. En 1884, est publié un " code du logement et de cantonnement des troupes chez l'habitant en temps de paix et en temps de guerre".

En 1890, une circulaire ajoute de nouveaux tableaux à fournir.

## ... et le Maire continue à remplir des tableaux!

En 1900, une autre statistique détaille les animaux des fermes de Cannes-Ecluse.

On compte 75 chevaux, 10 ânes et mules, 143 vaches et veaux, 1 190 moutons, 12 chèvres et seulement 2 porcs.

Que de moutons!

La commune en garde la mémoire dans le nom du Chemin Bêlant en rive droite de l'Yonne qui permettait de gagner les prairies communales dans les parties les plus inondables de la plaine de Bordes<sup>(6)</sup>.

Que de tableaux liés à la préparation de la guerre ! Ont-ils vraiment servi quand la guerre a éclaté le 3 août 1914 ? Que de travail pour le maire et le personnel communal, sans compter le fait que, tous les cinq ans, il faut procéder au recensement nominatif de toute la population (nom, prénom, âge, lieu de naissance, profession, place dans la famille).



### Après la première guerre mondiale.

Ouf, il n'y a, semble-t-il, plus de tableaux à remplir.

Mais les demandes pour loger des troupes de passage continuent d'arriver. Des troupes stationnent encore à Cannes-Ecluse en 1923, 1926, 1928, 1936 et 1945 (des éléments de la 2ème DB de retour d'Allemagne).

Après la deuxième guerre mondiale, il reste encore quelques vaches et quelques moutons, mais dans les années 1970, tout bétail disparaît des fermes cannoises.